

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/03/2021

Cybermalveillance.gouv.fr accueille quatre nouveaux membres

Le dispositif national [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) d'assistance aux victimes de cybermalveillance et de prévention du risque numérique est piloté par le Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA).

Composé d'acteurs publics et privés, répartis en différents collèges (représentants de l'État, d'utilisateurs / victimes, de prestataires, et d'offreurs de solutions et de services), cette structure juridique permet l'implication opérationnelle et financière de ses membres.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 9 mars 2021, quatre nouvelles candidatures ont été étudiées et acceptées pour rejoindre le GIP ACYMA :

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports

Collège « étatique »



CISCO

Collège « offreurs de solutions
et de services »



Club EBIOS

Collège « utilisateur »



SNCF

Collège « offreurs de solutions
et de services »



Cybermalveillance.gouv.fr remercie ses nouveaux partenaires qui se sont engagés à contribuer à l'assistance des victimes et à la prévention du risque numérique sur le territoire français.

À propos de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif gouvernemental d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors OIV et OSE) et les collectivités territoriales.

Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé d'une quarantaine de membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent chacun à une mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes.

Contact presse : Pôle communication – email : presse@cybermalveillance.gouv.fr

NOS MEMBRES :

